Salix repens subsp. repens

Saule rampant

Famille des Salicaceae

Photo: S. FILOCHE

Liste rouge: NE

Arrêté ZH: ✓

Statut

Indigène

Protection

Bourgogne, Champagne-Ardenne, Centre-Val de Loire, Île-de-France

Humidité édaphique

Période optimale d'observation

J F M **A** **M** J J A S O N D

Description

Sous-arbrisseau de 30-100 cm de hauteur issu d'une souche traçante, rampante, plus ou moins souterraine. Tiges et rameaux généralement dressés ou plus ou moins étalés, effilés, grêles, glabres ou velus. Feuilles petites, entières ou légèrement dentées, presque sessiles, lancéolées-linéaires à elliptiques, obtuses ou aiguës, à marges légèrement enroulées et à face supérieure glabrescente ou à poils épars ; jeunes feuilles soyeuses sur les deux faces. Inflorescence en chatons ovoïdes, relativement denses, de petite taille, presque sessiles ; fleurs jaunâtres ou verdâtres ; fleurs mâles à deux étamines libres et à bractées velues et brunes au sommet toujours persistantes à la fructification et à anthères jaunes ; chatons femelles un peu plus longs (0,8-2 cm), à style court et stigmates entiers ou bifides. Fruit : capsule conique, tomenteuse (rarement glabre) à pédicelle plus ou moins allongé.

Confusions possibles

Le Saule rampant est une espèce assez caractéristique mais dont la détermination des variétés reste délicate. Deux variétés sont mentionnées dans le bassin Seine-Normandie : la variété *repens* et la variété *dunensis*. La variété *dunensis* se distingue de la variété *repens* par des rameaux toujours pubescents et des feuilles largement elliptiques, soyeuse sur les deux faces. La variété *rosmarinifolia* est citée en Picardie mais il s'agit d'une erreur liée à des morphes à feuilles allongées ; les individus de Saule rampant à feuilles étroites du nord-est du territoire relèvent de la variété *repens*.

Caractères biologiques

Chaméphyte frutescent ou nanophanérophyte. Espèce mellifère.

Caractères écologiques

Taxon pionnier, neutrocline à acidicline, oligotrophile : tourbières, bordures de mares, dunes sèches ou humides, fossés et layons forestiers, prairies humides.

Végétations concernées

Taxon présent dans de nombreuses végétations, principalement tourbeuses : bas-marais alcalins du *Caricion davallianae*, prairies humides oligotrophiles du *Molinion caeruleae*, landes humides de l'*Ulici minoris - Ericenion ciliaris* et saulaies marécageuses du *Salicion cinereae*.

Répartition géographique

Taxon eurasiatique, présent dans presque toute l'Europe (mais rare ou absent dans le sud méditerranéen). En France, le Saule rampant est réparti de façon discontinue, dans une grande partie du territoire, du littoral atlantique aux montagnes de l'Est et du Massif central. Il est rare ou absent des plaines intérieures du Sud-Ouest et de la région méditerranéenne. Dans le bassin Seine-Normandie, il est préset surtout dans le Châtillonnais et le Cotentin, et très ponctuel ailleurs : Champagne crayeuse, Bassée auboise, Champagne humide, Bocage normand, massifs de Rambouillet et de Fontainebleau, Laonnois, forêt de Saint-Evroult, littoral cauchois et pays de Bray.

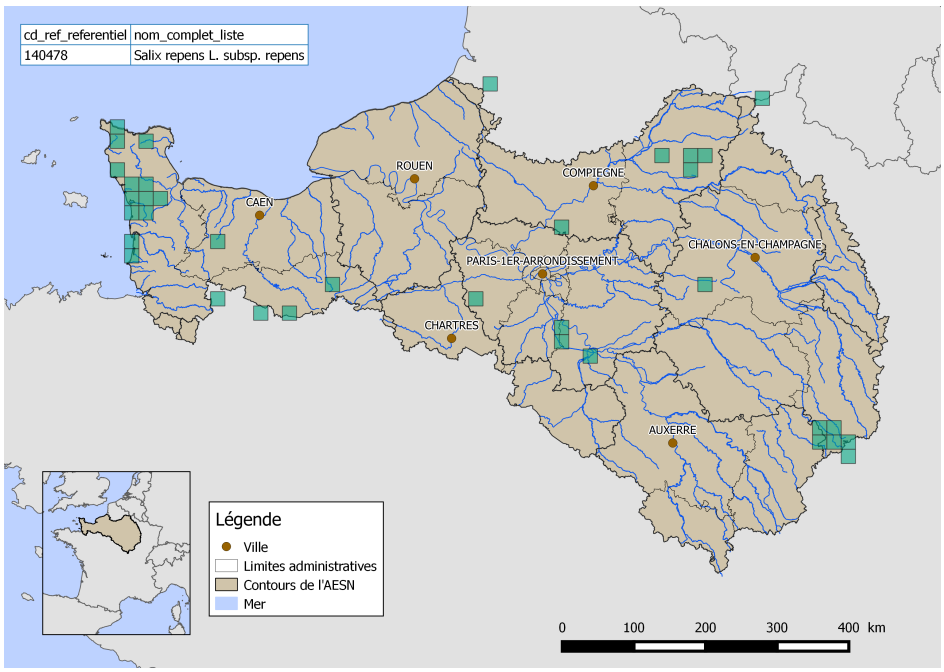

Sociabilité - Etat des populations - Menaces

Les parties souterraines des tiges bourgeonnent facilement, ce qui permet une colonisation rapide du milieu. Malgré la diversité des habitats susceptibles de l'accueillir, le Saule rampant est globalement rare et souvent en régression. Ce sont surtout les menaces qui pèsent sur les milieux tourbeux (drainage, eutrophisation des eaux de la nappe, embroussaillement et fermeture par abandon de l'exploitation et dynamique naturelle) qui sont à l'origine de sa raréfaction.